



COMMUNE DE PORT-VALAIS

Homologué par le Conseil d'Etat  
en séance du 10 AOÛT 2005

Droit de accès: Fr. 6.00

L'atteste:

Le chancelier d'Etat:

*[Signature]*



COMMUNE DE VOUVRY

Le Président:

*[Signature]*

Le Secrétaire:

*[Signature]*

A. ARLETTAZ J.-CL. BRAENDLE

Mise en consultation : Limite de la forêt en dehors des zones à bâtir

Mise à l'enquête : Limite de la forêt confinant à la zone à bâtir

COMMUNE DE VOUVRY CANTON DU VALAIS

### CADASTRE FORESTIER

PLAN N° 27

DELIMITATION DU PERIMETRE : RAPPO HUBERT  
RELEVÉ COMPLÉMENTAIRE AVRIL 2004 : BUREAU DE GEOMETRES J-M VUADENS S.A.

POUR APPROBATION PARTIELLE DES DELIMITATIONS FORESTIERES

L'INSPECTEUR D'ARRONDISSEMENT : *[Signature]* LE GEOMETRE : *[Signature]*

Monthey, le mai 2005

Jean-Michel VUADENS SA , Ing. BPF/SA et géom. officiel , Rue de Châteaueu-Vieux 5 , 1870 Monthey tél. 024/472 36 16 fax. 024/472 36 17